MOTION

FAITE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE,

Par M. GOSSIN,

DÉPUTÉ DE BAR-LE-DUC,

Sur la néceſſité d'établir des Ecoles Nationales.

LORSQUE de grands Légiſlateurs voulurent réformer un peuple, ils ne ſe contentèrent point d'avoir donné & fait adopter une Conſtitution; ils pensèrent que leur édifice s'écrouleroit bientôt, s'ils ne l'appuyoient ſur un fondement ſolide, ſur l'éducation des enfans qui devoient vivre, & ſe conduire ſelon les principes nouvellement reçus ; ils ſavoient qu'il faut de nouvelles mœurs pour de nouvelles loix ; que c'eſt l'éducation qui forme les mœurs, qui prépare une génération d'hommes diſpoſés à chérir & à reſpecter le nouveau régime. Les enfans furent arrachés des bras paternels pour recevoir dans des écoles publiques, ſous les yeux de la Patrie, une éducation commune. Là tous les exercices du corps &

de l'esprit tendoient à former des hommes sains & robustes, des hommes sincérement attachés à la constitution de l'Etat; on leur apprenoit la justice par une pratique habituelle, plus que par d'importunes & ennuyeuses leçons.

Voilà ce que pensoient, voilà ce que faisoient d'anciens Législateurs : que ferons-nous, à leur exemple? Arracherons-nous les enfans à leurs parens, pour les transporter dans des écoles publiques, où la Patrie se charge de les instruire? Non; mais nous créérons une éducation nationale, pour fixer les principes que nous a fait saisir avec avidité le généreux enthousiasme d'une liberté nouvelle. La simple aurore d'un plus parfait gouvernement, d'un gouvernement fondé sur la loi, semble déja avoir changé nos mœurs : mais ces mœurs s'effaceroient bientôt, & les anciennes habitudes reprenant leur empire, viendroient assaillir le gouvernement, & parviendroient à le renverser, si nous ne changions irrévocablement les caractères par une éducation faite pour la nouvelle Constitution.

Jusqu'à présent nous n'avons pas eu d'éducation nationale; une volonté arbitraire & absolue nous gouvernoit tous : on ne parloit au peuple que de nouvelles impositions à supporter, que de nouveaux droits à payer, & jamais des vrais principes du gouvernement. Loin de procurer les moyens de s'instruire, on les interdisoit même : se réunir avec d'autres hommes pour raisonner sur les opérations politiques, étoit un crime; il étoit défendu de parler, à peine étoit-il permis de penser. Nous avons enfin secoué un joug odieux, nous nous sommes rendus libres, nous sommes devenus une nation; il nous faut donc une éducation nationale; il faut établir des écoles élémentaires, où le principal objet de l'enseignement sera celui des principes de la nouvelle Constitution, des droits & des devoirs de l'homme. Là les enfans apprendront, par les leçons les plus simples & les plus

lumineuſes, à être religieux, citoyens, fidèles à la Loi & au Roi, amis de la liberté, ennemis de la licence, attachés au gouvernement, oppoſés à l'anarchie. Des Aſſemblées ſolemnelles, préſidées par les perſonnes les plus inſtruites du lieu, des jeux & exercices publics où les jeunes gens ſe jugeront entre eux ſous l'inſpection de citoyens plus avancés en âge, viendront à l'appui de ces écoles, ou même pourront y ſuppléer. Les loix, les uſages, les peines, les récompenſes, les jeux, les ſpectacles, les images, les monumens publics, les murs dans leſquels le peuple s'aſſemblera pour ſe délaſſer ou ſe diſtraire de ſes travaux ; la pierre, le marbre, l'airain, tout prêchera la nouvelle Conſtitution, & la gravera dans les cœurs en traits ineffaçables.

L'éducation nationale, telle que nous venons de l'indiquer dans une exquiſſe rapide, eſt néceſſaire, & elle ſuffiroit abſolument. A ne conſulter qu'une rigide & ſaine philoſophie, les ſciences & les lettres ſont-elles néceſſaires pour être heureux & bien gouvernés ? Mais n'oublions pas que nous ſommes environnés de peuples qui eſtiment les ſciences & les lettres, & que parmi ces peuples nous nous ſommes diſtingués également dans une littérature profonde ou légère : nous avons à ſoutenir une gloire à laquelle il ne nous eſt plus libre de renoncer. Les ſciences & les lettres doivent donc entrer dans notre éducation, il faut donc ajouter aux écoles élémentaires nationales des écoles dont les études ſoient beaucoup plus étendues.

Le but de toute bonne éducation eſt de former enſemble le corps, l'eſprit & le cœur, de ſorte que la culture de l'une de ces trois parties de notre être ne nuiſe pas à la culture de l'autre. Les exercices de l'eſprit & du corps doivent donc être mêlés avec ſageſſe, & habilement tempérés les uns par les autres. Ne penſons pas à la gymnaſtique des anciens ; les anciens, pour la guerre, avoient beſoin de force, d'agilité & de ſoupleſſe. Il falloit

être en état de parer les coups de ſon adverſaire, & de lui en porter ſoi-même, de le pourſuivre, & de fuir ſa pourſuite. L'uſage de la poudre a tout changé parmi nous : un fuſil dans la main d'un homme, peſant ou foible, produit le même effet que dans la main d'un homme agile ou robuſte. Cependant ne négligeons pas le corps de l'enfant ; travaillons à le rendre ſain, fort & bien conſtitué. Laiſſons-lui la liberté de ſes mouvemens, & abandonnons lui le choix de la plupart de ſes exercices & de ſes jeux. La nature, qui lui fait un beſoin de ſe mouvoir, les lui enſeignera elle-même ; ayons ſeulement attention à ce que des agitations trop violentes ne puiſſent pas lui occaſionner des bleſſures, ou des maladies.

On formera le cœur du jeune élève, en lui inſpirant les vertus religieuſes & morales : la pratique & de ſimples converſations lui enſeigneront ces vertus, plutôt que de beaux ſermons & des leçons magnifiques. Par exemple, ſans entrer dans les détails, vous voulez lui apprendre que tous les hommes ſont égaux ; qu'il vive avec ſes camarades, de manière que tout lui prêche cette vérité, que tout lui annonce qu'il n'y a, & ne doit y avoir entre les hommes d'autre différence réelle que les talens & les vertus.

Mais que lui apprendrons-nous, & quel ſera l'objet de ſes études littéraires ? Les Grecs n'avoient que leur langue à apprendre ; ce qui abrégeoit beaucoup, & ſimplifioit leurs études. Les Romains apprenoient la langue Grecque outre la leur ; nous, nous apprenons les langues Grecque & Latine, outre la nôtre. Continuerons-nous à étudier ces langues mortes, ou leur préférerons-nous l'étude des langues vivantes étrangères ? Nous avons beaucoup plus de rapports avec des peuples exiſtans, qu'avec des peuples qui ne ſont plus ; les connoiſſances s'étant beaucoup plus étendues dans ces derniers ſiècles, il y a plus d'idées & de ſcience dans les ouvrages modernes

que dans les écrits anciens : il ſemble donc, d'après cette double conſidération, que l'on doit préférer l'étude des langues modernes, à celle des langues anciennes. Mais ces grandes & ſuperbes formes, ces formes ſimples & naturelles, qu'il eſt difficile, pour ne pas dire impoſſible, de tranſporter dans une autre langue, tandis que les idées & la ſcience ſont de tous les idiômes, on peut aſſurer qu'ils ſe trouvent plus qu'ailleurs dans les anciens Romains, & ſur-tout dans les anciens Grecs. Le climat, le gouvernement, l'avantage d'être plus près de la nature, ont imprimé à leur poéſie & à leur éloquence un caractère qui doit nous rendre leurs ouvrages fort précieux. *Etudions les anciens*, dit Rouſſeau: *quand ils n'auroient que cet avantage, ils étoient plus près de la nature.* Nous devons avoir la noble ambition de l'emporter ſur tous les peuples de l'Europe, pour le goût de la bonne littérature. En nous bornant à l'étude de leur langue, nous ne marcherons jamais qu'après eux ; c'eſt en étudiant les premiers & grands modèles que nous pourrons avoir la gloire de ſurpaſſer les peuples qui nous environnent. Pluſieurs de ces peuples nous reprochent la foibleſſe de nos études grecques : donnons-leur une nouvelle activité, & faiſons marcher de front l'enſeignement des langues Grecque, Latine & Françoiſe. La lecture des Auteurs Grecs & Latins doit nous intéreſſer aujourd'hui plus que jamais. Nous pouvons y puiſer de grands principes d'adminiſtration, de belles maximes de morale publique & particulière, de nobles ſentimens qu'inſpirent l'amour de la Patrie & la paſſion de la liberté. Nous les avons étudiés, ces Auteurs, pour y chercher la ſuperbe harmonie, & les nobles figures de l'éloquence, les grâces ou la hardieſſe d'une poéſie légère ou ſublime ; nous ne les abandonnerons pas ſans doute, aujourd'hui qu'en les étudiant, nous aurons l'avantage de converſer avec des peuples libres, qui nous fortifieront dans la volonté de reſter

libres, qui nous apprendront à l'être par leurs ſages réglemens, par de grandes actions, ou même par leurs erreurs & leurs fautes. Notre éducation ſe trouvera enfin d'accord avec notre régime; car auparavant il étoit inconſéquent & ridicule d'occuper notre jeuneſſe à la lecture de ces écrivains ſublimes qui exaltent avec un ſi noble enthouſiaſme une liberté dont il nous étoit défendu de prononcer le nom, qui s'élèvent avec tant de force contre une ſervitude dont il nous étoit ordonné de chérir & de bénir le joug.

Nos études doivent être ſolides & ſérieuſes, propres à corriger cette légèreté & cette frivolité qu'on reproche à notre caractère. Ne craignons pas d'y employer trop d'années: quand nous conſacrerions la moitié de notre vie pour bien uſer de l'autre, croirons-nous avoir perdu notre tems? Les grandes productions de la nature, les plus durables productions ſont lentes: prenons garde de trop nous hâter en formant l'homme, ce chef-d'œuvre de l'Univers, le premier des êtres mortels. Ne ſoyons pas empreſſés, comme autrefois, de jeter un jeune homme dans le monde; ſoyons jaloux qu'il y paroiſſe le corps bien fortifié, le cœur plein de généreux ſentimens, l'eſprit orné de belles & ſolides connoiſſances. Il faut qu'il étudie ſérieuſement les langues anciennes, ou il vaudroit mieux qu'il les abandonnât abſolument: une étude ſuperficielle de ces langues feroit un tems perdu.

Réformons l'Univerſité de Paris, qui a beſoin de réforme; mais conſervons ſoigneuſement ce qu'elle a reçu de bon de nos excellens eſprits, & établiſſons une correſpondance entre les études de la Capitale & celles des Provinces, afin qu'elles ſoient par-tout uniformes. Les Provinces enverront leurs meilleurs ſujets dans les écoles de Paris, & les écoles de Paris fourniront des Maîtres aux principales écoles diſtribuées dans le Royaume, qui en donneront à celles de leur arrondiſſement.

Les excellentes études de la Capitale y jeteront une

ſplendeur qui attirera de toutes parts les Habitans de nos Provinces, & même les étrangers. L'empire que la ville d'Athènes s'étoit acquis par les armes, n'a duré que deux ſiècles, avec aſſez peu d'étendue ; l'empire dont elle a été redevable à ſon goût pour les Sciences, les Lettres & les Arts, a ſubſiſté bien avant le ſiècle d'Alexandre, juſques ſous les derniers Empereurs. Elle voyoit accourir chez elle de toutes les parties du monde des hommes faits, & des jeunes gens qui s'empreſſoient d'y venir pour y acquérir des connoiſſances, ou pour y perfectionner leurs talens. Graces à l'eſprit & au goût qui la diſtinguoient ; mille Provinces lui payoient tribut, & lui rendoient hommage. On croyoit n'avoir reçu une belle éducation que quand on avoit paſſé pluſieurs années à Athènes. Nous pourrons prétendre à ce glorieux empire : le François eſt naturellement vif & ardent ; la Révolution actuelle lui a imprimé un nouveau degré d'activité ; qu'il ſoit dirigé par de bonnes études, & il peut eſpérer plus de ſuccès & de gloire qu'il n'en a obtenus ſous le plus faſtueux & le plus abſolu des Monarques. Au lieu d'amuſer & de corrompre comme autrefois les peuples de nos Provinces, & de l'Europe entière, par un cercle mobile de fêtes & de modes paſſagères, par les futiles productions d'un luxe frivole, le Pariſien fera chérir partout ſon caractère aimant & vertueux. Des études propres à fortifier ce caractère, & convenables à une Nation libre ; des ſources fécondes ouvertes de toutes parts pour le progrès des Sciences & des Arts, embelliront à tous les yeux le ſéjour de la Capitale. Sa gloire préſente eſt d'avoir produit la Révolution, & ſon plus beau triomphe ſera de la faire aimer & adopter par toute la terre.

Nota. M. Goſſin préſentera inceſſamment un plan d'Education Nationale.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.